



## **ASSISTANT PARTAGE**

### **Discipline médicale : URGENCES PEDIATRIQUES**

#### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : urgences pédiatriques médico- chirurgicales

Pôle de rattachement : pôle femme enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Anne Rancurel tel DECT 75271, anne.rancurel@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 4 chirurgiens coté chir + 1 pédiatre urgentiste polyvalent + 1 médecin généraliste coté pédiatrie + 1 pédiatre cote pédiatrie + pédiatres du pôle + 4 internes (1 par jour de chaque côté : 1 interne Med générale + 3 DES d'urgence + 2 FFI

Nombre de lits : HTCD 8 LITS

Nombre de passages : 38500/ an

Plateau technique : urgences côté chir + urgences médicales + 1SAUV + HTCD

#### **4. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service : Urgences Pédiatriques

Pôle de rattachement : pôle Enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Yves Marot

Composition de l'équipe médicale : 7,5 ETP senior dont 2 assistantes, 5 internes (pédiatrie, médecine d'urgence et médecine générale)

Nombre de lits UHCD8 lits

33000 passages

<p>Plateau technique : radiologie (conventionnelle, TDM, IRM, EOS) Bloc opératoire pédiatrique  Autres : sur spécialités pédiatriques : néphrologie, maladies métaboliques, gastroentérologie, cardiologie, dermatologie, rhumatologie, allergologie, pneumologie, neurologie, chirurgie viscérale, orthopédie traumatologie, neuro chirurgie, ORL, chirurgie maxillofaciale...</p>
<p><b>5. Missions confiées</b></p> <p>CONSULTATIONS MEDICO-CHIRURGICALES PEDIATRIQUES GESTION LITS D' HOSPITALISATION HTCD + prise en charge des DECHOCAGES</p>
<p><b>6. Les compétences à développer</b></p> <p>Circuit court à développer  Polyvalence de l'équipe médicale sur tous les secteurs</p>
<p><b>7. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : présence d'une PDS en renfort hivernal sur les dimanches de décembre à mars assurée par des médecins libéraux pédiatres et généralistes  Présence journalière : cote chir : 1 senior pdt 24 h +1 senior 10h / 20 h +1 interne  Cote ped : 1 senior + 1 FFI + 1 interne + renfort d' 1 pédiatre du pole pour l' HTCD  Présence garde : 1 senior + 1 interne des deux cotés</li> <li>- Au CHU de Tours :  En journée la semaine 4 seniors, 3 internes  En garde : 1 senior, 2 internes + 1 renfort senior coté chirurgie de 18h30 à 22h30 en semaine et de 12h30 à 18h30 le WE</li> </ul>
<p><b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <p>Staff quotidiens médicaux, staff quotidiens à mettre en place coté chirurgie + cours aux internes + présentations mensuelles staff de pédiatrie en collaboration avec les pédiatres libéraux + staff mensuel des urgences medico- chir + thèses des internes</p>
<p><b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <p>Ordinateurs , dossiers informatisés , PACS pour radio  SAUV : respirateur babylog, monal optiflow chariots d'urgences institutionnels et présence d'un chariot de déchocage  En attente : appareil d'échographie + CRP capillaire</p>
<p><b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p><b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé</b></p> <p>4.5 ETP COTE CHIR (autonomie des gardes 4 chir + ped urgentiste polyvalent)  4.5 ETP COTE MED (Actuellement 2,5 ETP), recrutement en cours (gardes assurées par les médecins coté pédiatrie + pédiatres du pole)  1 autre interne DES d'urgence</p>
<p><b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<p><b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail  Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p><b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <p>STAFFS et présence d'interactions entre les deux équipes</p>